

Démarche : 82 DDT - Demande place examen permis conduire candidat libre (sans auto-école) pratique B (résidents de Tarn-et-Garonne uniquement)

Organisme : Bureau éducation routière, service connaissance et risques

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Faire la demande pour obtenir une place d'examen pour la conduite (catégorie B = voiture) pour les résidents de Tarn-et-Garonne uniquement

Habitez-vous dans le Tarn-et-Garonne (82) ?

Seuls les résidents de Tarn-et-Garonne peuvent obtenir une place d'examen pratique B dans le Tarn-et-Garonne en candidat libre.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je comprends qu'un candidat.e libre ne peut pas être enregistré.e en conduite accompagnée pour un examen passé en candidat libre

Donc les candidats qui sont en conduite accompagnée en auto-école et qui souhaite passer un examen sans auto-école (en candidat libre) doivent abandonner la conduite accompagnée. Ils perdront donc les avantages de délai probatoire et de tarif réduit des assurances.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Je n'habite pas dans le Tarn-et-Garonne, je comprends que ma démarche ne peut pas aboutir et que je dois m'adresser au bureau éducation routière de mon département. Ne cliquer pas sur "déposer le dossier" mais fermer cette page.

Le BER (bureau éducation routière) est en charge des examens du permis de conduire pour un département en particulier. Il est généralement situé dans les DDT (direction départementale des territoires) ou en préfecture. Vous pouvez trouver les coordonnées sur Internet.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

82 DDT - Demande place examen permis conduire candidat libre (sans auto-école) pratique B (ré)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fournir un justificatif de domicile à votre nom dans le Tarn-et-Garonne récent

Je comprends que si j'échoue à cet examen et que mon niveau est trop insuffisant, je ne pourrais pas obtenir une autre place, je devrais finaliser ma formation en auto-école.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Très important : je vais lire les informations liées aux candidats libres sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2825>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fournir votre AIPC (attestation d'inscription au permis de conduire) téléchargé depuis www.ants.gouv.fr lors de votre inscription

Si vous ne l'avez pas, demander un duplicata via <https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Securite-et-education-routieres/Candidats-au-permis-de-conduire/NEPH-AIPC-attestation-inscription-au-permis-de-conduire-duplicata>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fournir un scan de votre lret d'apprentissage

voir sur <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027899735>

Date de réussite au code de la route (elle doit avoir - 5 ans)

J'atteste sur l'honneur ne pas/plus être inscrit.e en auto-école et réaliser mon formation en candidat libre

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fournir le permis de conduire de votre accompagnateur

Obligations de l'accompagnateur

L'apprenti conducteur doit être sous la surveillance constante et directe d'un accompagnateur durant son apprentissage de la conduite.

L'accompagnateur doit remplir les conditions suivantes :

Avoir le permis B depuis au moins 5 ans

Ne pas avoir été sanctionné, dans les 5 années précédentes, par une annulation ou une invalidation du permis de conduire

Ne pas être rémunéré pour cette tâche

Signer la charte de l'accompagnateur

Veiller à ce que l'apprenti conducteur respecte les règles de sécurité, en particulier les limitations de vitesse

Je dispose d'un véhicule d'apprentissage conforme à :

Le véhicule doit être assuré.

Le véhicule doit être signalé avec la mention Apprentissage par une inscription placée à l'avant et à l'arrière du véhicule,

82 DDT - Demande place examen permis conduire candidat libre (sans auto-école) pratique B (ré

ou par un panneau placé sur le toit.

Le panneau doit être perpendiculaire à l'axe longitudinal du véhicule.

Les dimensions du panneau doivent être d'au moins de 40 x 12 cm sans dépasser 50 x 15 cm.

Toute autre indication, notamment publicitaire, est interdite.

Le véhicule doit avoir les équipements suivants :

Pour l'apprenti conducteur : rétroviseur intérieur + rétroviseur latéral extérieur gauche + rétroviseur latéral extérieur droit

Pour l'accompagnateur : rétroviseur intérieur + rétroviseur ou dispositif de rétrovision équivalent latéral extérieur droit + dispositifs de double commande

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Fournir le devis de location de la voiture d'apprentissage

Avant de passer l'examen, vous avez réalisé votre formation sur un véhicule conforme, avec des doubles-commandes, donc quand vous demandez une place d'examen, vous avez déjà un devis voire un contrat un contrat de location.

Je m'engage à respecter les règles de circulation ci-dessous :

L'apprenti conducteur doit respecter les règles suivantes :

Conduire uniquement en France

Ne pas conduire sur autoroute avant de connaître suffisamment les règles de circulation et de sécurité routière.

L'apprenti conducteur doit être apte à conduire à la vitesse maximale autorisée sans gêner ou surprendre les autres usagers.

Ne pas conduire dans les zones interdites à l'apprentissage de la conduite. Se Renseigner auprès de la mairie pour les connaître.

Avoir à bord du véhicule le livret d'apprentissage et l'attestation d'inscription au permis de conduire (à présenter en cas de contrôle routier).

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Quel est votre adresse mail ?

Je suis inscrit.e sur RdvPermis en candidat libre et je ne suis plus sous mandat de mon ancienne auto-école

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/inscription-et-formation/reserver-en-ligne-sa-place-pour-le>

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non